



**SAPEURS
POMPIERS**
Ille & Vilaine



STRATÉGIE DES SYSTÈMES D'INFORMATION

2023-25

Préambule

Un troisième schéma directeur permettant de poursuivre les actions déjà initiées

L'élaboration du schéma directeur des systèmes d'information fait suite à l'élaboration du projet stratégique d'établissement. Il décline les orientations définies dans celui-ci et s'articule autour de six axes stratégiques permettant de répondre aux différents besoins en terme de numérique.

Ce schéma directeur des systèmes d'information fait suite à deux précédents schémas directeurs des systèmes d'information. Il couvre la période 2023-2025, première moitié du projet stratégique de l'établissement et s'inscrit dans les objectifs fixés dans ce document d'orientation. Il définit pour 3 ans la stratégie permettant de définir annuellement le portefeuille projets des systèmes d'information du SDIS.

Le schéma directeur permet également de partager avec les Directions métier du SDIS et les partenaires la feuille de route de la Direction des Systèmes d'Information et de Télécommunications (DSIT) dans un contexte de multiplication de projets transverses.

Le second schéma directeur a été le document de référence pour l'ensemble des personnels de la Direction permettant la mise en œuvre et la priorisation des projets entre 2018 et 2021. Il constituait la feuille de route et le plan de charge de la direction. Les projets ont été revus annuellement par le comité de direction et a permis de mettre en œuvre des projets structurants :

- Mise en place d'office 365 pour l'ensemble des personnels
- Mise en place d'une infrastructure redondée permettant une continuité informatique
- Déploiement de la boucle optique rennaise (réseau FOR)

- Dématérialisation des fiches bilan médicaux
- Mise en œuvre du système d'information pour le service unifié
- Refonte du système d'information ressources humaines

Le faible outillage de gestion de projets et de pilotage complexifie le suivi des ressources, des coûts et la capacité à faire des équipes.

Malgré la forte capacité d'adaptation de la direction et des équipes expérimentées et engagées avec un grand sens du service, la DSIT est malgré tout contrainte par le manque de ressources humaines dans la mise en place de nouveaux projets ou d'évolution de projets existants mais aussi dans sa capacité à faire évoluer ses architectures pour être en conformité avec l'état de l'art. En effet, une part importante de son activité est consacrée au maintien en condition opérationnelle des applications déjà déployées.

Dans les prochaines années, pour faire face et mettre en place les grands projets de la sécurité civile (RRF et NexSIS), les compétences des agents de la DSI vont devoir évoluer tout en veillant à ne pas négliger la montée en compétence et la formation nécessaire de certains agents pour occuper de nouvelles fonctions (notamment la disparition des réseaux radio au profit des réseaux mobiles et internet). Renforcer les compétences dans certains domaines ainsi que la capacité à faire de la DSI pour maintenir la qualité de service rendue aux utilisateurs mais également de mettre en œuvre de nouveaux projets de ce schéma directeur, sera incontournable. Cependant, des difficultés à recruter les bonnes compétences notamment dans le secteur très concurrentiel de l'informatique sur la région Rennaise sont constatées.

Introduction

Un schéma directeur numériquement responsable pour sécuriser et simplifier

La transformation numérique est souvent associée à numérisation et technologies émergentes avec l'objectif d'accroître l'efficacité.

Cette transformation numérique a été accélérée pour le SDIS comme pour toutes les structures par la pandémie. L'usage de nouveaux outils a été généralisé et de nouveaux services pour les agents ont été déployés. De ce fait, les utilisateurs attendent toujours plus sur le déploiement de fonctionnalités. Il faut pourtant veiller à ne pas oublier les usages de base puisque l'adhésion à ces nouvelles pratiques dépend avant tout des agents. La simplification des procédures et des processus permettant la maîtrise des usages est donc un facteur clé de succès.

Ces nouveaux usages génèrent également des informations et donc des données supplémentaires devant être stockées. Un des enjeux est donc une meilleure connaissance du numérique et de son empreinte environnementale permettant de maîtriser l'impact et les effets que ceux-ci peuvent avoir. L'appropriation de ces données, la maîtrise de celles-ci associée à des mécanismes d'intelligence artificielle sera l'outil de pilotage indispensable ces prochaines années.

La transformation numérique génère de nouveaux risques. Les cyberattaques se sont multipliées ces derniers mois. Les enjeux de sécurité informatiques doivent faire l'objet d'une attention particulière et en continu. La protection des données, des systèmes d'information et des infrastructures à l'aide de méthodes et outils techniques, humains et juridiques reste l'enjeu essentiel.

Malgré ce contexte offrant de belles opportunités pour les années à venir, les activités de maintenance évolutive du catalogue de services mais également

son maintien en condition opérationnel est à prendre en compte comme une part importante des activités afin de répondre aux grands projets de la sécurité civile (Nexsis, RRF, OBSIS). Il faudra veiller à faire évoluer ce qui existe sans remettre en cause les choix techniques effectués dans le passé mais également les choix techniques futurs déjà connus et répondant aux orientations nationales.

Cette stratégie serait traduite par 6 axes stratégiques, déclinés chacun en objectifs principaux et secondaires.

La mise en place d'indicateurs va permettre de s'assurer que les objectifs stratégiques seront atteints et que les efforts développés y souscrivent. Les tableaux de bord apporteront, d'une part, une vision globale et synthétique permettant de vérifier l'adéquation des mises en œuvre et de la stratégie.

Les orientations fixées seront déclinées en actions et projets.

Chaque année, sont envisagés pour décliner la stratégie des systèmes d'information :

- Une feuille de route des projets
- Une priorisation de réalisation des projets
- Un plan de charge
- Une estimation budgétaire

Axel



VALORISER LA DONNÉE

- ▶ Dresser le patrimoine de données de l'établissement
- ▶ Définir un cadre réglementaire pour répondre aux enjeux
- ▶ Mettre à disposition de la donnée dans un contexte de collaboration et de projet d'établissement intelligent
- ▶ Piloter la donnée

Axe 1 - VALORISER LA DONNÉE

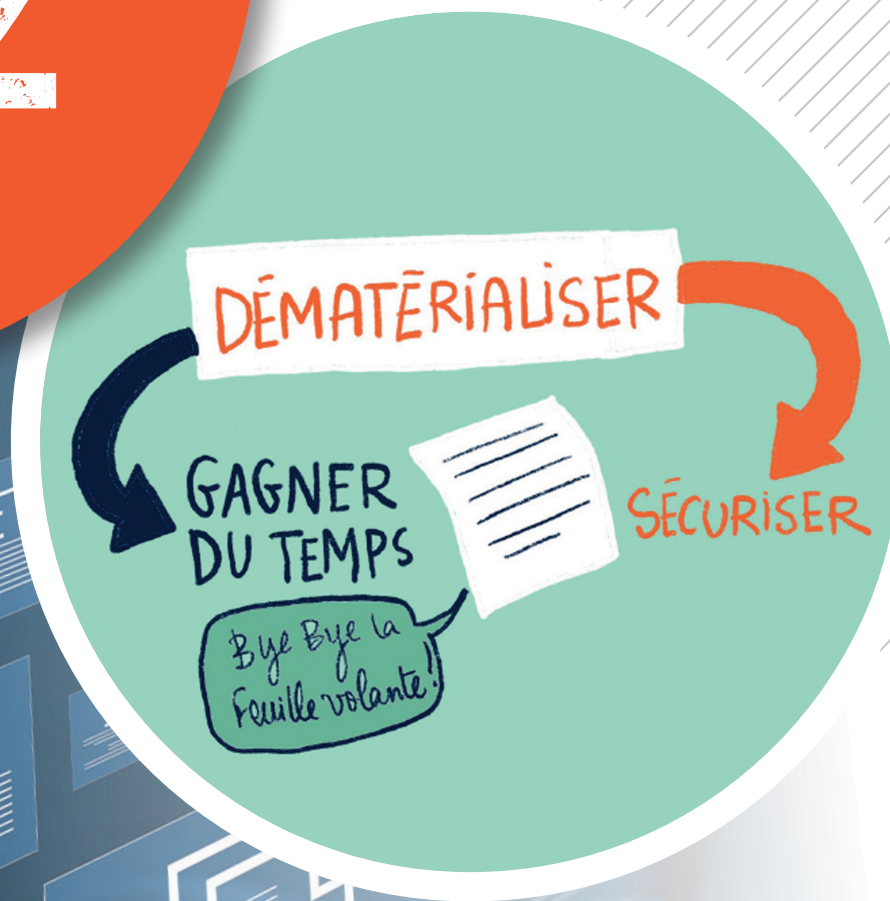
Le volume de données informatiques est en pleine explosion ces dernières années suite aux développements de nouvelles technologies mais également de la dématérialisation de bon nombre de procédures. La donnée est un élément clé de toute organisation. L'utilisation et la mise à disposition de ces données sont un enjeu majeur pour les entreprises, les administrations et les organismes publics. L'objectif de cet axe est de pouvoir identifier et utiliser la donnée dont nous disposons et que nous produisons, de la mettre en valeur au sein d'interfaces, mais aussi de la diffuser en interne, comme à nos partenaires.

Il nous faudra définir nos règles d'usage ; nos limites, contractualiser le contexte d'utilisation et aussi nous assurer de son intégrité et de sa qualité. Un référent « donnée » animera cette thématique autour d'une gouvernance adaptée.

OBJECTIFS PRINCIPAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	
OBJECTIF 1 Dresser le patrimoine de données de l'établissement	1.1	Recenser la donnée collectée et produite
	1.2	Créer un dictionnaire des données précisant le cycle de vie et le statut de chaque donnée
OBJECTIF 2 Définir un cadre réglementaire pour répondre aux enjeux	1.3	Connaitre les principes juridiques, la réglementation et les contraintes
	1.4	Définir un contrat de la donnée au sein de l'établissement et avec nos partenaires
OBJECTIF 3 Mettre à disposition de la donnée dans un contexte de collaboration et de projet d'établissement intelligent	1.5	Etablir un choix sur les outils techniques pour collecter, stocker, traiter, publier ou faire circuler la donnée
	1.6	Consommer la donnée collectée et produite afin d'améliorer l'aide à la décision de l'établissement et l'ouvrir à nos partenaires
	1.7	S'interroger sur les apports de l'intelligence artificielle au profit du traitement de l'alerte, l'organisation et la distribution des secours
OBJECTIF 4 Piloter la donnée	1.8	Animer une instance de gouvernance autour de la donnée
	1.9	Se doter d'outils de gestion de la donnée

Axe 2

STRATÉGIE DES SYSTÈMES D'INFORMATION / 2023-2025



DÉMATÉRIALISER ET SIMPLIFIER

- ▶ Placer les agents au cœur des systèmes d'information
- ▶ Poursuivre la dématérialisation des processus simplement et efficacement
- ▶ Aller vers une communication numérique efficiente

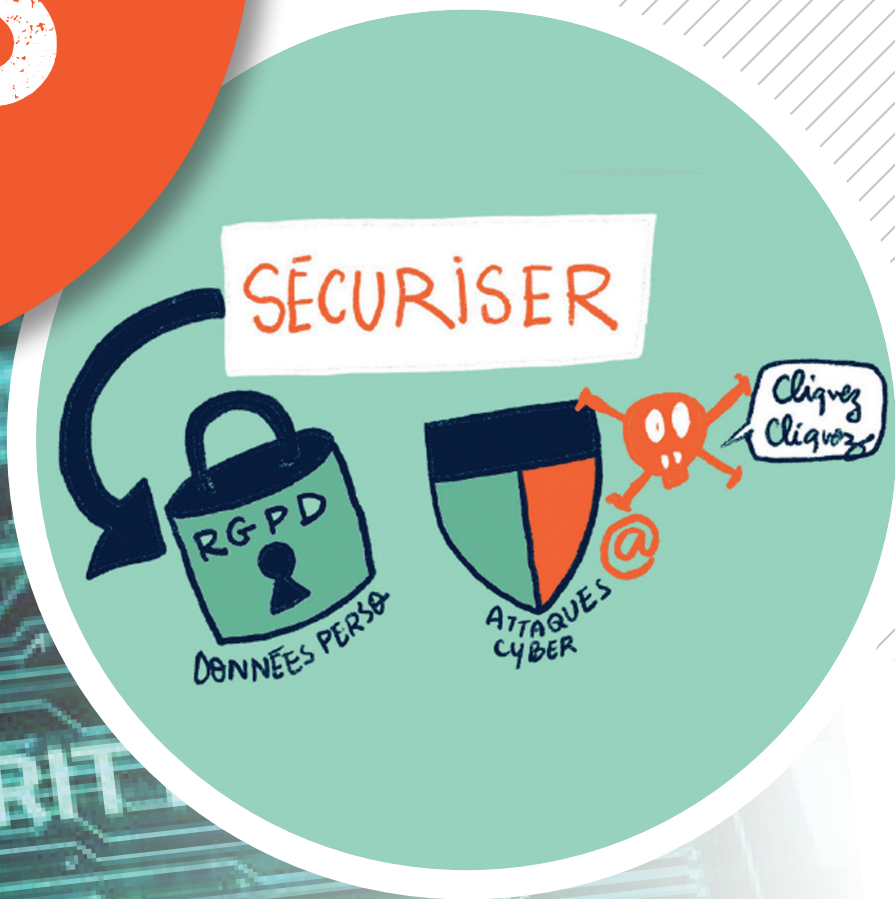
Axe 2 - DÉMATÉRIALISER ET SIMPLIFIER

La dématérialisation consiste à transférer des données d'un support matériel à un support numérique. C'est un processus complet pouvant donner une valeur juridique à des documents, données, ... pouvant être signés et dont le niveau de confidentialité est maîtrisé.

Pour qu'une dématérialisation soit efficace, il faut qu'elle soit simple, accessible de tous, depuis tous types d'équipement et en tout temps. Le SDIS se doit donc d'être vigilant face à ces dématérialisations et se doit de simplifier les procédures déjà mises en place et jugées trop complexes par les utilisateurs. L'objectif de cet axe est de poursuivre les actions en faveur de la dématérialisation des procédures ou des documents. Cet axe s'attachera aussi à simplifier les processus numériques déjà mis en place lors de leurs dématérialisations pour les rendre plus accessibles pour les utilisateurs.

OBJECTIFS PRINCIPAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	
OBJECTIF 1 Placer les agents au cœur des systèmes d'information	2.1	Informier et former à l'usage des outils mis à disposition des agents
	2.2	Faciliter les sollicitations et l'accès aux démarches en ligne des agents via un point d'entrée unique
	2.3	Normaliser les informations échangées en généralisant l'usage des interfaces de programmation d'application
OBJECTIF 2 Poursuivre la dématérialisation des processus simplement et efficacement	2.4	Accompagner le SDIS comme administration numérique au travers des projets définis dans le programme Transformation Numérique des Territoires et la mise en œuvre des réformes
	2.5	Faciliter les circuits de validation et de signatures des processus
	2.6	Automatiser les processus métiers
OBJECTIF 3 Aller vers une communication numérique efficace	2.7	Utiliser les médias numériques mis à disposition pour des communications ciblées et maîtrisées
	2.8	Accompagner les agents dans l'usage des outils de communication numérique

Axe 3



SÉCURISER

- ▶ Se protéger des intrusions et malveillances
- ▶ Prévenir les sinistres
- ▶ Réagir face à une attaque et savoir s'en relever

Axe 3 - SÉCURISER

La menace de cyberattaque s'accroît d'année en année. Elle a été multipliée par quatre entre 2019 et 2020. En 2020, près de 30% des collectivités territoriales ont été victimes d'une attaque et en 2021, 1 entreprise française se fait attaquer tous les 2 jours. Plusieurs SDIS en ont été victimes en 2021 et 2022. Plus généralement, la sécurité informatique est un enjeu majeur pour toutes les organisations puisque le piratage, l'espionnage et la malveillance n'épargnent personne. Il est essentiel aujourd'hui pour le SDIS de réviser sa stratégie de sécurité en redéfinissant sa politique de sécurité pour renforcer les défenses, détecter et agir en cas d'attaque. Pour cela, il faudra :

- Identifier, évaluer et mesurer les risques numériques
- Comprendre les risques et s'organiser
- Bâtir son socle de sécurité en
 - Diminuant la surface d'attaque et sensibilisant les utilisateurs
 - Détectant et réduisant l'impact d'une compromission
 - Réagissant face à une attaque
 - Piloter et suivre les risques numériques

OBJECTIFS PRINCIPAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	
OBJECTIF 1 Se protéger des intrusions et malveillances	3.1	Renforcer la protection des bâtiments, des réseaux, des équipements et des données
	3.2	Renforcer l'authentification des utilisateurs exposés et/ou à privilège
	3.3	Gérer les autorisations et les droits d'accès des utilisateurs
	3.4	Accroître la supervision des réseaux, des infrastructures, des systèmes d'information et des postes de travail
OBJECTIF 2 Prévenir les sinistres	3.5	Guider les utilisateurs et leurs comportements vers les bons réflexes numériques
	3.6	Comprendre, identifier, évaluer et piloter les risques
	3.7	Organiser des audits réguliers, s'entraîner et s'améliorer
	3.8	Maintenir l'ensemble du parc informatique, infrastructures et postes de travail, à jour
	3.9	Définir, faire évoluer et réévaluer la politique de sécurité des systèmes d'information
OBJECTIF 3 Réagir face à une attaque et savoir s'en relever	3.10	Être en possession d'un dispositif de gestion de crise et le déclencher le moment venu
	3.11	Définir un plan de continuité et de reprise informatique en adéquation avec les plans de continuité et de reprise d'activités de l'établissement

Axe 4

STRATÉGIE DES SYSTÈMES D'INFORMATION / 2023-2025



FAVORISER LE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

- ▶ Optimiser les consommations énergétiques
- ▶ Encourager la sobriété numérique
- ▶ Construire un modèle inclusif
- ▶ Tendre vers une économie circulaire

Axe 4 - FAVORISER LE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

La transformation numérique et la transition écologique sont les deux grands défis du 21^{ème} siècle. Des transformations majeures doivent s'imposer dans les années à venir pour accompagner ces deux grands défis. Le numérique responsable est une démarche d'amélioration continue qui vise à réduire l'empreinte écologique, économique et sociale des technologies de l'information et de la communication (TIC). À mi-chemin entre la nécessité de faire avancer la technologie et celle de préserver l'environnement, le « Numérique Responsable » préconise différentes pratiques à mettre en place afin de provoquer un changement durable. Un référent « Numérique responsable » pilotera cette activité.

OBJECTIFS PRINCIPAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	
OBJECTIF 1 Optimiser les consommations énergétiques	4.1	Améliorer les comportements individuels et collectifs
	4.2	Cibler les actions pragmatiques permettant de réaliser des économies d'énergie (référentiel, évaluation, évolution)
	4.3	Définir les politiques d'achat responsable (CCTP, label, réparabilité)
OBJECTIF 2 Encourager la sobriété numérique	4.4	Utiliser modérément les outils numériques
	4.5	Réduire les espaces de stockage, la bande passante en garantissant une bonne qualité de service
	4.6	Allonger la durée de vie des équipements
OBJECTIF 3 Construire un modèle inclusif	4.7	Faciliter l'accès aux outils numériques pour l'ensemble des agents
	4.8	Agir et orienter vers les bonnes pratiques
	4.9	Évaluer le compromis budgétaire
OBJECTIF 4 Tendre vers une économie circulaire	4.10	Faciliter la possibilité de recycler
	4.11	Penser cycle de vie des équipements
	4.12	Définir les politiques d'achat responsable (CCTP, vente en ligne)

Axe 5

FAIRE
FONCTIONNER



- ▣ RÉACTIVITÉ
- ▣ ACCOMPAGNEMENT
- ▣ ADAPTATION

FAIRE FONCTIONNER

- ▶ Piloter la dette et l'obsolescence technique
- ▶ Faire évoluer le système de gestion opérationnelle et le réseau de communication
- ▶ Veiller à la performance des équipes, des équipements et des infrastructures au profit du service rendu aux utilisateurs

Axe 5 - FAIRE FONCTIONNER

La principale préoccupation de la DSIT est de faire fonctionner au quotidien les systèmes d'information du SDIS au profit des utilisateurs. Il convient de trouver un juste équilibre entre l'ensemble de ces activités indispensables et les innovations présentées dans les quatre premiers axes de ce schéma directeur. Faire fonctionner et maintenir en condition opérationnel les systèmes d'information déjà en place, c'est également le faire évoluer pour qu'ils soient toujours techniquement en cohérence avec la stratégie de l'établissement ou les grands projets de la sécurité civile.

OBJECTIFS PRINCIPAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	
OBJECTIF 1 Piloter la dette et l'obsolescence technique	5.1	Identifier, mesurer et suivre la dette
	5.2	Mettre en œuvre les mesures correctives au regard des risques pour le SDIS et des enjeux financiers
OBJECTIF 2 Faire évoluer le système de gestion opérationnelle et le réseau de communication	5.3	Maintenir le système de gestion opérationnelle en attendant NexSIS
	5.4	Se préparer et passer à NexSIS, nouveau système de gestion opérationnelle
	5.5	Se préparer et passer à RRF, réseau radio du futur
OBJECTIF 3 Veiller à la performance des équipes, des équipements et des infrastructures au profit du service rendu aux utilisateurs	5.6	Exploiter les systèmes, réseaux et applications métier
	5.7	Assister les utilisateurs
	5.8	Faire évoluer les infrastructures et les applications métier

Axe 6

RENFORCER
ET SOUTENIR



RENFORCER LES PROCESSUS DE SOUTIEN

- ▶ Conserver, partager et enrichir le savoir
- ▶ Identifier les synergies en matière de systèmes d'information avec les autres SDIS et les partenariats avec les acteurs publics du territoire
- ▶ Apprécier l'activité

Axe 6 - RENFORCER LES PROCESSUS DE SOUTIEN

Pouvoir continuer à évoluer et à progresser tout en ayant comme objectif l'amélioration de la qualité du service rendu aux utilisateurs du SDIS est un des enjeux de la Direction des Systèmes d'information et de Télécommunications. Renforcer les processus internes de la DSIT, c'est moderniser son organisation en clarifiant et formalisant les processus courants, en conservant et partageant le savoir, en permettant la continuité de service et en mesurant les activités.

OBJECTIFS PRINCIPAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	
OBJECTIF 1 Conserver, partager et enrichir le savoir	6.1	Mettre en place un espace et un temps d'échange de savoir technique et organisationnel
	6.2	Permettre aux agents de s'informer, se former et s'autoformer
	6.3	Permettre aux agents une mobilité au sein des projets et de la direction
OBJECTIF 2 Identifier les synergies en matière de systèmes d'information avec les autres SDIS et les partenariats avec les acteurs publics du territoire	6.4	Animer une communauté
	6.5	Mutualiser et rationaliser les compétences et les projets
OBJECTIF 3 Apprécier l'activité	6.6	Identifier des indicateurs de gouvernance mesurables à partager
	6.7	Valoriser les activités
OBJECTIF 4 Adapter la méthodologie de travail pour répondre aux évolutions de l'organisation	6.8	Renforcer l'outillage pour un pilotage plus efficient
	6.9	Clarifier et moderniser les processus
	6.10	Structurer et assister le pilotage des projets
	6.11	Etablir un catalogue de services et les niveaux de service associés

STRATÉGIE DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Axe 1 - VALORISER LA DONNÉE

OBJECTIFS PRINCIPAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	
OBJECTIF 1 Dresser le patrimoine de données de l'établissement	1.1	Recenser la donnée collectée et produite
	1.2	Créer un dictionnaire des données précisant le cycle de vie et le statut de chaque donnée
OBJECTIF 2 Définir un cadre réglementaire pour répondre aux enjeux	1.3	Connaitre les principes juridiques, la réglementation et les contraintes
	1.4	Définir un contrat de la donnée au sein de l'établissement et avec nos partenaires
OBJECTIF 3 Mettre à disposition de la donnée dans un contexte de collaboration et de projet d'établissement intelligent	1.5	Etablir un choix sur les outils techniques pour collecter, stocker, traiter, publier ou faire circuler la donnée
	1.6	Consommer la donnée collectée et produite afin d'améliorer l'aide à la décision de l'établissement et l'ouvrir à nos partenaires
	1.7	S'interroger sur les apports de l'intelligence artificielle au profit du traitement de l'alerte, l'organisation et la distribution des secours
OBJECTIF 4 Piloter la donnée	1.8	Animer une instance de gouvernance autour de la donnée
	1.9	Se doter d'outils de gestion de la donnée

Axe 2 - DÉMATÉRIALISER ET SIMPLIFIER

OBJECTIFS PRINCIPAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	
OBJECTIF 1 Placer les agents au cœur des systèmes d'information	2.1	Informier et former à l'usage des outils mis à disposition des agents
	2.2	Faciliter les sollicitations et l'accès aux démarches en ligne des agents via un point d'entrée unique
	2.3	Normaliser les informations échangées en généralisant l'usage des interfaces de programmation d'application
OBJECTIF 2 Poursuivre la dématérialisation des processus simplement et efficacement	2.4	Accompagner le SDIS comme administration numérique au travers des projets définis dans le programme Transformation Numérique des Territoires et la mise en œuvre des réformes
	2.5	Faciliter les circuits de validation et de signatures des processus
	2.6	Automatiser les processus métiers
OBJECTIF 3 Aller vers une communication numérique efficiente	2.7	Utiliser les médias numériques mis à disposition pour des communications ciblées et maîtrisées
	2.8	Accompagner les agents dans l'usage des outils de communication numérique

Axe 3 - SÉCURISER

OBJECTIFS PRINCIPAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	
OBJECTIF 1 Se protéger des intrusions et malveillances	3.1	Renforcer la protection des bâtiments, des réseaux, des équipements et des données
	3.2	Renforcer l'authentification des utilisateurs exposés et/ou à privilège
	3.3	Gérer les autorisations et les droits d'accès des utilisateurs
	3.4	Accroître la supervision des réseaux, des infrastructures, des systèmes d'information et des postes de travail
OBJECTIF 2 Prévenir les sinistres	3.5	Guider les utilisateurs et leurs comportements vers les bons réflexes numériques
	3.6	Comprendre, identifier, évaluer et piloter les risques
	3.7	Organiser des audits réguliers, s'entraîner et s'améliorer
	3.8	Maintenir l'ensemble du parc informatique, infrastructures et postes de travail, à jour
	3.9	Définir, faire évoluer et réévaluer la politique de sécurité des systèmes d'information
OBJECTIF 3 Réagir face à une attaque et savoir s'en relever	3.10	Être en possession d'un dispositif de gestion de crise et le déclencher le moment venu
	3.11	Définir un plan de continuité et de reprise informatique en adéquation avec les plans de continuité et de reprise d'activités de l'établissement

Axe 4 - FAVORISER LE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

OBJECTIFS PRINCIPAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	
OBJECTIF 1 Optimiser les consommations énergétiques	4.1	Améliorer les comportements individuels et collectifs
	4.2	Cibler les actions pragmatiques permettant de réaliser des économies d'énergie (référentiel, évaluation, évolution)
	4.3	Définir les politiques d'achat responsable (CCTP, label, réparabilité)
OBJECTIF 2 Encourager la sobriété numérique	4.4	Utiliser modérément les outils numériques
	4.5	Réduire les espaces de stockage, la bande passante en garantissant une bonne qualité de service
OBJECTIF 3 Construire un modèle inclusif	4.6	Allonger la durée de vie des équipements
	4.7	Faciliter l'accès aux outils numériques pour l'ensemble des agents
	4.8	Agir et orienter vers les bonnes pratiques
OBJECTIF 4 Tendre vers une économie circulaire	4.9	Évaluer le compromis budgétaire
	4.10	Faciliter la possibilité de recycler
	4.11	Penser cycle de vie des équipements
	4.12	Définir les politiques d'achat responsable (CCTP, vente en ligne)

STRATÉGIE DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Axe 5 - FAIRE FONCTIONNER

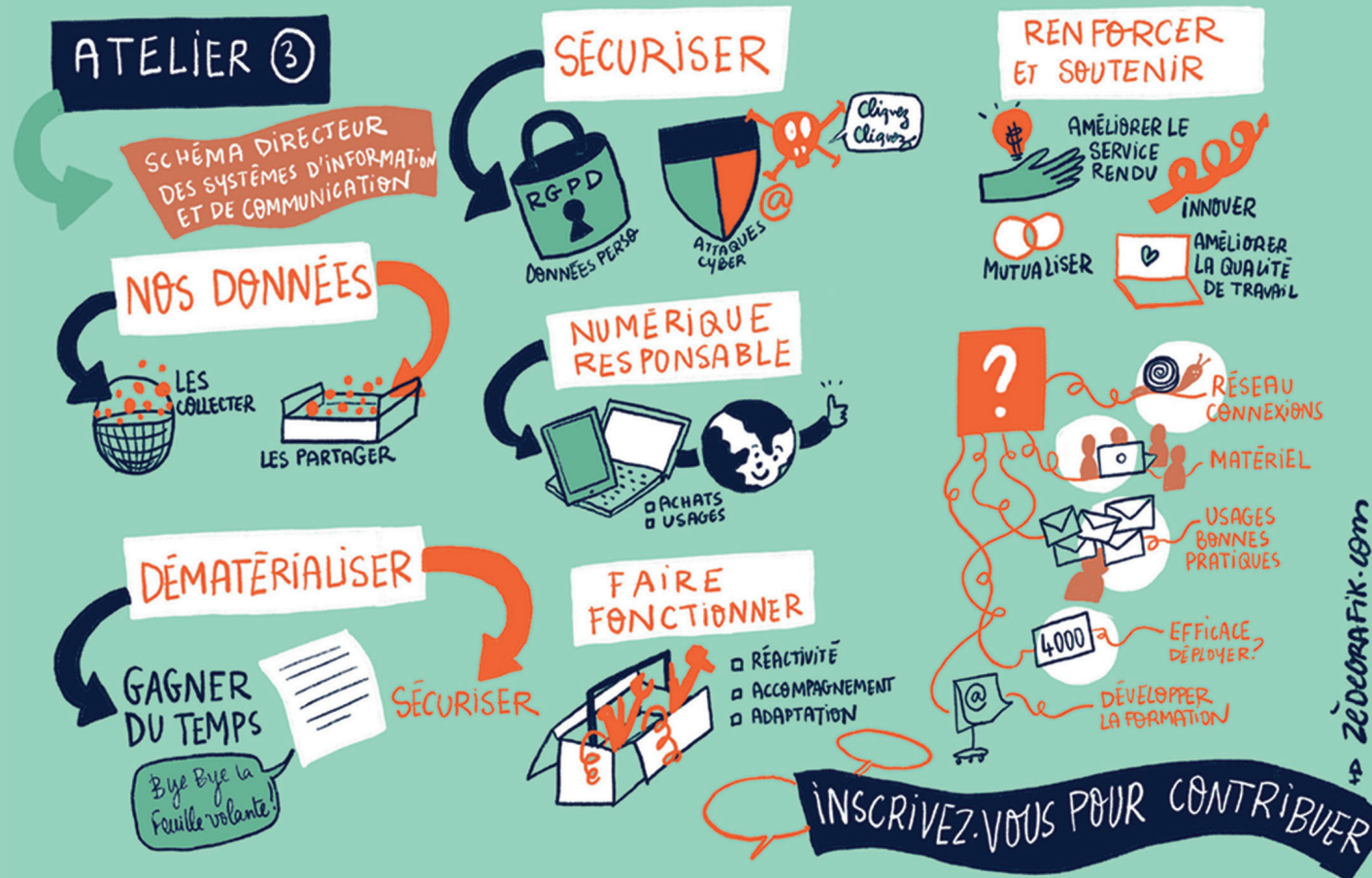
OBJECTIFS PRINCIPAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	
OBJECTIF 1 Piloter la dette et l'obsolescence technique	5.1	Identifier, mesurer et suivre la dette
	5.2	Mettre en œuvre les mesures correctives au regard des risques pour le SDIS et des enjeux financiers
OBJECTIF 2 Faire évoluer le système de gestion opérationnelle et le réseau de communication	5.3	Maintenir le système de gestion opérationnelle en attendant NexSIS
	5.4	Se préparer et passer à NexSIS, nouveau système de gestion opérationnelle
	5.5	Se préparer et passer à RRF, réseau radio du futur
OBJECTIF 3 Veiller à la performance des équipes, des équipements et des infrastructures au profit du service rendu aux utilisateurs	5.6	Exploiter les systèmes, réseaux et applications métier
	5.7	Assister les utilisateurs
	5.8	Faire évoluer les infrastructures et les applications métier

Axe 6 - RENFORCER LES PROCESSUS DE SOUTIEN

OBJECTIFS PRINCIPAUX	OBJECTIFS INTERMÉDIAIRES	
OBJECTIF 1 Conserver, partager et enrichir le savoir	6.1	Mettre en place un espace et un temps d'échange de savoir technique et organisationnel
	6.2	Permettre aux agents de s'informer, se former et s'autoformer
	6.3	Permettre aux agents une mobilité au sein des projets et de la direction
OBJECTIF 2 Identifier les synergies en matière de systèmes d'information avec les autres SDIS et les partenariats avec les acteurs publics du territoire	6.4	Animer une communauté
	6.5	Mutualiser et rationaliser les compétences et les projets
OBJECTIF 3 Apprécier l'activité	6.6	Identifier des indicateurs de gouvernance mesurables à partager
	6.7	Valoriser les activités
OBJECTIF 4 Adapter la méthodologie de travail pour répondre aux évolutions de l'organisation	6.8	Renforcer l'outillage pour un pilotage plus efficient
	6.9	Clarifier et moderniser les processus
	6.10	Structurer et assister le pilotage des projets
	6.11	Etablir un catalogue de services et les niveaux de service associés







**SAPEURS
POMPIERS**
Ile & Vilaine

Service départemental d'incendie et de secours d'Ille-et-Vilaine • 2, rue du Moulin de Joué - BP 80127 - 35701 Rennes Cedex 7

www.sapeurs-pompiers35.fr • sdis35officiel